

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 16 mars 2012

Service instructeur
Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2012-3-6-4

Service consulté

**MISE EN OEUVRE D' ACTIONS DANS LE CADRE DE LA DEMARCHE GERPLAN
C251**

Résumé : Dans le cadre de la démarche GERPLAN, le Département est sollicité pour :

- le défrichement du site Saint Joseph à WILLER-SUR-THUR,
- la valorisation d'une ripisylve à LEIMBACH.

Il vous est proposé de financer ces demandes pour un montant total de 1.359 €.

GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Thann

Les actions ci-dessous sont inscrites au programme prévisionnel GERPLAN 2011 de la communauté de communes du Pays de Thann, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement, du cadre de vie et de la montagne du 9 mai 2011. Elles ne s'inscrivent pas dans le contrat 2010-2013 du territoire de vie Thur-Doller, le contrat GERPLAN dont il relève étant antérieur (2009-2011).

Défrichement du site Saint-Joseph à WILLER-SUR-THUR

Dans l'objectif d'améliorer le bien-être de ses habitants et la qualité de ses paysages, la commune de WILLER-SUR-THUR souhaite défricher le site de Saint-Joseph sur les hauteurs du village.

Le montant éligible de cette action étant de 1.670 €, l'aide du Département serait de 668 € (taux d'aide de 40 %) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 204142, fonction 74.

Valorisation d'une ripisylve à LEIMBACH

La commune de LEIMBACH souhaite poursuivre la valorisation de la ripisylve du Leimbach par le débroussaillage d'une partie des abords du ruisseau avec conservation des arbres et des arbustes existants et par la plantation d'arbres fruitiers haute tige.

Le montant éligible de ce projet étant de 1.728 €, l'aide départementale serait de 691 € (taux d'intervention de 40 %) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 204142, fonction 74.

Au regard de ces éléments, je vous propose, dans le cadre de la démarche GERPLAN d'accorder une subvention :

- à la commune de WILLER-SUR-THUR pour le défrichement du site Saint Joseph, dont le montant serait de 668 € (montant éligible de 1.670 €, taux d'aide de 40 %) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 204142, fonction 74 ;
- à la commune de LEIMBACH pour la valorisation d'une ripisylve, dont le montant serait de 691 € (montant éligible de 1.728 €, taux d'intervention de 40%) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 204142, fonction 74.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'n' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 16 MARS 2012

Actions GERPLAN (E)
PROGRAMME 2012

| N° Opération | Maître d'ouvrage Libellé de l'opération | Montant Subventionnable | Taux | Montant de la subvention |
|--------------|---|----------------------------|-------|-----------------------------|
| GPL03948 | LEIMBACH Valorisation d'une ripisylve (débroussaillage+plantation de fruitiers) | 1 728,00 | 40% | 691,00 |
| GPL03936 | WILLER-SUR-THUR Défrichement du site de Saint-Joseph | 1 670,00 | 40% | 668,00 |
| | | | Total | 1 359,00 |